

Avant le 7 mars, l'unité syndicale ne faiblit pas

Contre la réforme des retraites, outre les manifestations du 7 mars, plusieurs actions se profilent. Au port de Nantes Saint-Nazaire, à l'aéroport, à la gare SNCF, et devant plusieurs entreprises.

Mardi 7 mars, ce sera le 6^e défilé contre la réforme des retraites (1). Ce jour-là, à Nantes la CFTC ouvrira le cortège syndical (derrière, très vraisemblablement, les lycéens ou étudiants, qui s'invitent au premier rang). Pourquoi la CFTC ? Dans le cadre de l'union sans faille contre le projet de recul de l'âge de la retraite et de l'allongement de la durée de cotisation, l'intersyndicale qui regroupe les huit syndicats de salariés, obéit à quelques règles communes. « Nous avons fait un tirage au sort, avant le premier défilé, le 19 janvier. Depuis, l'ordre dans le défilé tourne », disent les différents responsables syndicaux. Ce mardi, la CFTC, Petit Poucet syndical, sera donc aux avant-postes, suivi par les gros bataillons de la FSU (Éducation nationale).

L'unité entre les syndicats, qui gardent chacun leur personnalité, dans ce mouvement, n'est pas un vain mot. « Très sincèrement, il n'y a jamais eu une telle solidarité, un tel respect, estime Pascal Priou, secrétaire de l'union départementale de l'Unsa 44. On peut même parler de fraternité entre les responsables. »

Cette unité est une des clefs du succès du mouvement contre la réforme des retraites. La population redécouvre aussi l'utilité des syndicats qui tous, notent un afflux d'adhésions.

Après le 7 mars des grèves reconductibles

Quant à la grève reconductible, pour le 7, le 8, le 9, voire les jours suivants, elle est évoquée comme une réponse incontournable, « si la réforme est maintenue ». Sur le principe, ce durcissement du mouvement semble admis de tous, « face à l'irresponsabilité du gouvernement », souligne Fabrice David, le secrétaire départe-



Les huit grandes organisations syndicales de salariés, ici leurs représentants départementaux, demeurent très unies contre la retraite à 64 ans.

PHOTO : OUEST-FRANCE

mental de la CGT. Mais les modalités de sa mise en œuvre peuvent varier selon les sensibilités syndicales. Si la CGT, FO, FSU, Solidaires incitent très clairement les troupes à se mettre en grève reconductible, la CFDT et l'Unsa laissent les syndicats, dans chaque entreprise, dans chaque branche, prendre la décision à leur niveau. « La semaine prochaine, on change de braquet. Toutefois, une grève générale ne se décrète pas », souligne Pascal Priou « On n'appelle pas à un blocage systématique », fait valoir de son côté Eric Malo, de la CFDT, soucieux de ne pas perdre, par des opérations qui seraient mal comprises, « le soutien de l'opinion publique ».

Mais, d'ores et déjà, tous syndicats

confondus, des préavis de grève reconductible ont été déposés dans plusieurs secteurs. C'est le cas à la SNCF. Idem au port de Nantes Saint-Nazaire ou dans les secteurs de l'énergie, et à la raffinerie de Donges. « Des mouvements de grève sur deux jours, le 7 et le 8, sont déjà actés dans diverses entreprises, ajoute Michel Le Roc'h, secrétaire départemental de FO. C'est le cas, chez Manitou, à Ancenis, Toyota, Quo Vadis, la centrale d'achat Ulog (système U), à Carquefou ou encore Aplix, au Cellier »

Autre action : la CGT transports appelle au blocage des aéroports des avions, du mardi 7 au dimanche 12 mars. Ce qui aura pour effet, si l'appel est suivi, de clouer les avions

au sol. Une distribution massive de tracts, avec barrages filtrants, se profile par ailleurs, le matin du 7 mars à l'aéroport de Nantes Atlantique. Bref, l'accès à l'aéroport risque fort d'être difficile le matin du 7 mars, comme cela avait déjà été le cas le 8 février.

Philippe GAMBERT.

(1) À Nantes, rendez-vous au miroir d'eau à 11 h (avec un défilé toujours sur le même parcours jusqu'aux neufs sur l'île de Nantes). Ancenis, 10 h à la station Esso, Saint-Nazaire, 10 h, place de l'Amérique latine ; châteaubriant, 10 h ; et pour la première fois à Clisson, 15 h, au parvis de la gare.